

Réunion du 2 décembre 2013

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient
présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Frédéric BIERRY, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Henri DREYFUS, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLI, Monsieur Francis GRIGNON, Madame Laurence JOST, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Madame Louise RICHERT, Monsieur Marc SENE, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Thierry CARBIENER, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Serge OEHLER

Absent(s) : Monsieur Robert HERRMANN

Rapporteur : Monsieur Francis GRIGNON

N° CP/2013/890 - Construction de logements sociaux - 1323
Aide à la création de logements locatifs sociaux

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer des subventions d'un montant total de 455 013,79 € aux bailleurs sociaux figurant aux tableaux annexés.

Elle approuve par ailleurs les trois conventions-type d'attribution de subvention et/ou de réservation départementale de logements locatifs sociaux annexées au rapport et autorise son président à signer le moment venu les conventions particulières à intervenir sur cette base entre le Département et respectivement l'Office public de l'habitat (OPH) du Bas-Rhin "OPUS 67", la Société immobilière du Bas-Rhin (SIBAR), le "Nouveau Logis de l'Est" et "Batigère Nord-Est".

Elle approuve en outre les conventions modificatives d'attribution de subvention et de réservation départementale de logements locatifs sociaux à intervenir entre "Batigère Nord-Est" et le Département pour le financement d'une résidence de 94 logements "juniors" au total à HAGUENAU (une première décision concernait 88 logements et la seconde, 6 logements), conventions qui suppriment l'aide au titre des crédits délégués de l'Etat en raison de la subvention octroyée dans le cadre du programme des investissements d'avenir (Grand emprunt national), et autorise son président à signer ces deux conventions.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Francine THOMAS

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20131202-82471-DE-1-1_0
Acte certifié exécutoire au : 06/12/13